

CHAMPIONNATS LARGE

CJES EN SALLE

Metz Samedi 01 Février 2020

Délégué Technique : E. Joly / Juges Arbitres : C.Dulço – D.Jacquot / Directeur Réunion : JM.Martin

COURSE		HORAIRE	LONGUEUR	TRIPLE	HAUTEUR	PERCHE	POIDS
Formation Jury		12h00					
Ouverture Chambre d'Appel		12h00					
60m CJESM F séries		13h00	CJESM H		CJESM H	CJESM F	CJ H 5/6kg
60m CJESM H séries		13h40					
60m haies CF séries	0.76	14h20		CJESM F			
60m haies JESM F séries	0.84	14h30					
60m haies CH séries	0.91	14h45					
60m haies J H séries	0.99	14h55					
60m haies ESM H séries	1.06	15h05					
60m CJESM F Finales		15h15					
60m CJESM H Finales		15h30					CJESM F 3/4kg
800m JESM F Finales		15h45	CJESM F				
800M JESM H Finales		16h00				CJESM H	
60m haies C F Finale	0.76	16h20					
60m haies JESM F Finale	0.84	16h25			CJESM F		
60m haies CH Finale	0.91	16h35					
60m haies J H Finale	0.99	16h45					
60m haies ESM H Finale	1.06	16h50					
400m JESM F Finales		17h05					
400m JESM H Finales		17h35		CJESM H			
200m CJESM F Finales		18h05					ESM H 7kg
200m CJESM H Finales		18h35					
Relais 4 x 200m CJ F/H		19h05					
Fin de la compétition		19h15					



REGLEMENT CHAMPIONNATS LARGE CJES 2020 EN SALLE

Athlètes concernés :

Ce Championnat est ouvert à tous les athlètes de la Ligue LARGE des catégories Cadets à Masters hommes et femmes.

Qualifiés:

Les athlètes seront qualifiés au bilan du 1er janvier 2019 au 26 janvier 2020, si et seulement si ils ont réalisé une performance de niveau <u>R2 sur les épreuves en salle.</u>

Participation athlètes Hors Lique :

Athlètes de l'Inter région NORD-EST (Bourgogne et Franche Comté) :

Les engagements doivent impérativement être transmis par la <u>Ligue d'origine à la date limite</u> <u>d'engagement fixée par la LLA.</u>

Niveau de performance minimale : IR2

Athlètes Hors de l'Inter région NORD-EST :

Les engagements doivent impérativement être transmis par <u>la Ligue d'origine à la date limite</u> <u>d'engagement fixée par la LLA.</u>

Niveau de performance minimale : IR1

Droit d'engagement par athlète : 10€ (à la chambre d'appel)

Engagements:

Les responsables de clubs, <u>uniquement les clubs de la ligue LARGE</u>, inscriront sur le site de la ligue LARGE la participation de leurs athlètes jusqu'au <u>mardi 29 janvier 2020 23h59</u>

Les Masters participent sur les épreuves de la catégorie senior.

La liste définitive des engagés sera consultable sur le site de la ligue dans la journée de mercredi 30 février 2020. (Pour les athlètes n'ayant pas réalisé le niveau requis et préinscris ; ils ne seront pas



automatiquement qualifiés ils complèteront le cas échéant si le nombre d'engagés sur certaine épreuve n'est pas suffisant. Une demande du club par mail est vivement conseillée à <u>david.duchene54@wanadoo.fr</u> (en copie à <u>jmontferran@gmail.com</u> et <u>jean-louis.walter2@wanadoo.fr</u>) pour argumenter votre demande de repêchage, avant la date limite d'engagement.

Les athlètes doivent personnellement confirmer leur participation à la chambre d'appel au plus tard 30' avant l'épreuve. Une pénalité de 5 Euro pour Non Confirmation sur place

ATTENTION: PAS D'ENGAGEMENTS SUR PLACE

Règlement Technique des épreuves : Course

60m et 60m haies : Séries hétérogène selon les bilans SI-FFA et Finale(s) Toutes Catégories

Mode de qualification en Finale

60m: 4 Finales 24 meilleurs temps

60m haies : 1 Finale le 1er de chaque série + les x meilleurs temps

Autres courses : Finale(s) directe(s) de niveau selon les performances en salle SI-FFA 2019/2020. (<u>Départ</u> en couloir pour le 800m), le 3000m/Marche auront lieu à Vittel lors de son meeting national le samedi 4 janvier.

Concours

Longueur, Triple et Poids : 3 essais pour tous + 3 essais supplémentaires pour les 8 premiers de chaque catégorie Cadets, Juniors, Espoirs, Seniors.

Poids par catégories

Montées de barres concours hauteur et perche :

Hauteur femme: 1m32 puis de 5 en 5 \rightarrow 1m57 \rightarrow 1m60 \rightarrow puis 2 en 2

Hauteur homme: 1m55 puis de 5 en 5 → 1m 85 → 1m88 puis de 2 en 2

Perche femme : 2m10 puis de 15 en 15 → 3m00 puis de 10 en 10 → 3m61 puis de 5

en 5

Perche homme : 3m00 puis de 15 en 15 \rightarrow 4m05 puis de 10 en 10 \rightarrow 4m65 puis 5 en

Pas de barrage pour les concours de Hauteur et Perche

Officiels:

1 officiel par clubs par tranche entamée de 5 athlètes.

Si le quota n'est pas respecté, les athlètes du club concerné ne pourront pas participer.